

## paiement

Inscription par Internet : paiement complet par carte de crédit seulement (Visa ou Mastercard). Inscription par téléphone : chèque par la poste (à l'ordre de la Ville de Lévis). Inscription sur place : chèque ou argent comptant. Tout paiement doit être reçu dans les 5 jours suivants l'inscription, à défaut de quoi celle-ci sera annulée. Une confirmation de l'inscription sera envoyée suite au paiement.

## crédit d'impôt

Pour chaque enfant participant, les cours de groupe de 8 semaines (payés avant le 31 décembre) sont éligibles à un crédit d'impôt selon les critères du programme fédéral.

## politique de remboursement

Avant le début d'une activité, il est possible d'annuler l'inscription. Cependant, le remboursement s'effectue avec une pénalité de 15 % pour couvrir les frais d'administration, sauf dans le cas où l'activité est annulée.

Aucun remboursement après le début d'une activité, sauf en cas de force majeure (blessure, maladie). La demande doit alors être acheminée avant la fin du cours, et une pénalité de 15 % en plus de la proportion des cours suivis sera retenue.

## mauvaise température

Pour éviter de vous déplacer inutilement en cas de mauvaise température, il est important de téléphoner pour vous assurer de l'ouverture du Centre de plein air. L'information est disponible une heure avant l'ouverture habituelle en composant le **418 838-4983, poste 1**. En cas de fermeture, les cours seront prolongés d'une semaine.